

LIVRET D'INFORMATION

Familles Gouvernantes



L'ENGAGEMENT DE L'UDAF DE LA VIENNE

Depuis plus de 15 ans l'UDAF mène une politique d'inclusion par le logement d'un public en situation de fragilité sociale et/ou psychique par le développement de différents types de structures. Le dispositif Familles Gouvernantes ouvert en 2009, est une solution de logement pour les personnes en situation de handicap psychique. Il offre non seulement des solutions aux problématiques de logement mais aussi d'exclusion.

LES OBJECTIFS DU DISPOSITIF

Ce dispositif permet aux personnes en situation de **handicap psychique** ne pouvant assurer seules les actes de la vie quotidienne, de bénéficier d'un accompagnement social dans le logement avec la présence quotidienne de gouvernantes. Ils vivent dans un cadre stable et rassurant qui favorise leur insertion sociale et qui leur permet de :

- > garder ou développer une autonomie
- > se maintenir à domicile
- > vivre en collectivité

LE PUBLIC

Cet accompagnement spécifique s'adresse à des adultes en situation de handicap psychique dont **l'état est stabilisé par le soin**. Ils doivent bénéficier :

- > d'une reconnaissance de leur handicap psychique
- > d'un suivi psychiatrique
- > d'une prestation de compensation handicap (**obligatoire**)

Ce dispositif s'adresse aux personnes qui souhaitent vivre en colocation



Les candidatures sont validées en amont par une « commission d'admission Familles Gouvernantes » organisée par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)

L'ORGANISATION

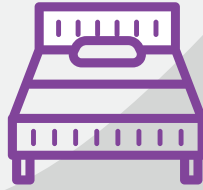
9 personnes sont colocataires de 3 appartements de type F4 tous situés à proximité. Chaque locataire dispose de sa propre chambre. Le salon-séjour, la cuisine et les sanitaires sont des pièces à partager.



Tous les repas sont pris dans la salle à manger de l'un des appartements en collectif avec la présence des gouvernantes.



**3 appartements
partagés**



**des chambres
privatives**



**des espaces
collectifs**

L'ACCOMPAGNEMENT

Fruit d'un partenariat ADMR - Centre Hospitalier Henri Laborit - UDAF, des salariés de ces structures sont mobilisés pour assurer l'accompagnement des locataires et la coordination du dispositif :

> 3 gouvernantes salariées de l'ADMR :

- 1 salariée assure l'animation du groupe par la mise en place d'activités en journée (ex : activités manuelles, jardinage, atelier estime de soi, piscine ...)
- 2 salariées interviennent tous les jours de 9h00 à 13h30 et de 18h00 à 20h00 pour assurer tous les actes de la vie quotidienne (hygiène, soins, alimentation)

> 1 cheffe de service, salariée de l'Udaf veille au bon fonctionnement du dispositif, à la bonne installation et au suivi des locataires (rédaction du projet personnalisé d'accompagnement, du bilan annuel et animation des rencontres biannuelles avec l'ensemble des locataires)

> 1 infirmière du Centre Hospitalier Henri Laborit intervient tous les mois et favorise ainsi le lien avec le soin

UDAF DE LA VIENNE PÔLE INSERTION | FAMILLES GOUVERNANTES

6 Rue du Panier Vert
86280 Saint-Benoît
Tél : 05 17 86 00 00

*Contact cheffe de service : Annouk Delage
Tél : 05 17 86 01 24 / 07 63 03 68 65
Email : adelage@udaf86.asso.fr*

www.udaf86.asso.fr

Création : UDAF de la Vienne | 11.2020
Image de couverture : Freepik.com

**Un projet
en partenariat avec**

